

## Question 5

### QUEL SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE REGLES DE COMPORTEMENT, LES ELEVES DOIVENT-ILS PRIORITAIREMENT MAÎTRISER AU TERME DE LA SCOLARITE OBLIGATOIRE ?

Le débat s'est ouvert avec la question suivante : « Y a-t-il des matières fondamentales ? », question qui a été préférée à « Quelles sont les matières fondamentales ? »

Réponse : non sauf une. **La maîtrise de la langue**, maîtrise qui ne se limite pas à lire et écrire mais qui doit prendre en compte un certain nombre de capacités : communiquer oralement, s'informer et se documenter, comprendre, réaliser et apprécier un message.

Une élève de 4<sup>ème</sup> précise que la connaissance de sa langue maternelle lui permet de mieux déchiffrer l'actualité.

Un objectif se dégage : **tous les professeurs sont des professeurs de français** et développent dans leur discipline les capacités énoncées plus haut.

#### Maîtrise des langues.

Le débat s'oriente vers la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères.

La 2<sup>ème</sup> langue est fondamentale pour communiquer au niveau européen.

Quelques questions sont soulevées.

Si personne ne conteste la nécessité de pratiquer une ou plusieurs langues étrangères, quelques interrogations subsistent :

- l'apprentissage d'une langue étrangère au niveau de l'école maternelle ou début de l'école élémentaire ne risque-t-il pas « d'entrer en conflit » avec une pratique correcte de la langue maternelle.
- Faut-il considérer que l'anglais devient la langue universelle ?
- Immersion dès le plus jeune âge. Dans ce cas, la présence ½ heure ou 1 heure par semaine ne peut pas constituer un « bain » efficace.

#### Socle commun de connaissance et de compétences

Il ne paraît pas judicieux de séparer connaissances et compétences acquises. D'autre part, un certain nombre de compétences au niveau de la langue s'acquièrent dès le plus jeune âge au sein de la famille.

Ce socle devrait être considéré comme le minimum à maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire.

Un exemple : le référentiel des CAP (avec ses 2 niveaux) définit les différentes capacités à maîtriser et décline les compétences à acquérir pour un niveau CAP.

Si les capacités restent communes à tous, les compétences varieront en fonction des possibilités de chaque élève afin de ne pas en limiter les acquisitions à un contenu minimum (programme réduit et trop réducteur).

Enfin, le socle commun ne doit pas être remis en cause par des changements de programmes dans les différentes disciplines.

La nécessité d'aborder ces problèmes avec des enseignants de l'école élémentaire ou du lycée est apparue. Il faut donc renforcer les **liaisons école/collège et collège/lycée** et aussi améliorer leur fonctionnement.

Il apparaît également que la communication avec les familles et l'environnement extérieur n'est pas suffisante. Il faudra donc que l'école évolue et prenne en compte les réalités du monde extérieur.

## Comportement attendu

Peut-il y avoir une différence entre le comportement attendu au collège et celui attendu d'un citoyen ?

Le comportement dépend de la trinité "Famille - Ecole – Environnement extérieur". L'école a, certes, un rôle essentiel à jouer mais ne pourra le faire efficacement qu'en collaboration avec ces partenaires.

Il est donc nécessaire de développer les **liaisons "Famille - Ecole – Environnement extérieur"**.

a) Comportement face au travail

Il a été constaté que le mot "travail" semblait inconnu pour un certain nombre d'élèves.

Il faut donc réhabiliter, une "culture" du travail : travail à la maison ou, lorsque cela est impossible offrir aux élèves des conditions favorables dans l'établissement (**salles d'étude, encadrement suffisant**)

b) Règles de vie en communauté

De nombreuses propositions furent :

- Rendre l'école plus sûre (présence d'un fonctionnaire de police comme au Royaume-Uni).

Proposition très controversée

- Rendre sa souveraineté au conseil de classe pour les passages dans la classe supérieure. Par contre, l'unanimité ne se fait pas en ce qui concerne l'orientation en fin de 3<sup>o</sup>

→ l'importance de la négociation avec les familles

- Développer la tolérance par rapport à la différence (handicap, couleur...)

- Respecter l'élève pour s'en faire respecter

Des règles claires, stables et acceptées par tous doivent être édictées : la construction de l'élève-citoyen passe par ces impératifs. Le règlement intérieur doit préciser nettement la frontière entre le tolérable et ce qui ne l'est pas, entre ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas.

## Conclusion :

1. Il ressort de ce débat que les neuf années de scolarité obligatoire doivent assurer à tous les élèves des connaissances et des compétences qui leur permettent une orientation positive.

Le socle commun ne doit pas être considéré comme un savoir minimum pour tous mais doit permettre aux élèves, en fonction de leurs possibilités, d'aller le plus loin possible dans les apprentissages.

L'importance de la maîtrise de la langue a été maintes fois soulignée : chaque professeur étant professeur de français indépendamment de sa discipline

2. La communication avec les familles et l'environnement extérieur doit être développée.

3. En ce qui concerne les problèmes de comportement et de travail, il importe que des règles claires, acceptables et acceptées par tous soient définies et respectées.

Des conditions favorables en encadrement et locaux sont également nécessaires si l'on veut offrir aux élèves des possibilités de travail au collège.

### Question 13

## COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ELEVES EN GRANDE DIFFICULTE ?

Comment repérer les élèves en grande difficulté ?

A l'école primaire, les enseignants, psychologues, médecin scolaire (pour les problèmes de vue ou d'audition), assistantes sociales peuvent dépister les difficultés.

De même, il faut renforcer le rôle du milieu familial, en liaison avec l'Ecole.

On peut aussi envisager des évaluations aux différents niveaux du primaire puis à l'entrée en sixième, avant les évaluations.

En ce qui concerne la lecture, son apprentissage au CP est primordial. Pour les élèves en difficulté passagère le redoublement doit rester possible.

L'apprentissage de la lecture doit être dans la continuité des autres niveaux.

Le plus important reste la compréhension de ce qui est lu, d'où la nécessité de montrer l'intérêt de la lecture, de choisir des textes attractifs pour les élèves par exemple en leur faisant créer des textes à partir de leur quotidien.

Pour favoriser la lecture de tous, à voix haute, des classes à effectifs raisonnables s'imposent. La lecture silencieuse ne peut être sérieusement vérifiée qu'avec un effectif peu nombreux.

Le travail en petits groupes peut favoriser les élèves en difficulté.

Les moyens mis en œuvre pour lutter contre les difficultés pourraient s'adapter selon les besoins des écoles.

Les structures d'aide : SEGPA, IME, EREA ..... doivent permettre de mieux accueillir les élèves qui sont déjà repérés en grande difficulté. Leur prise en charge et leur travail y seront mieux adaptés.

Au niveau du collège, le dépistage se fait par le dialogue avec les parents, les enseignants du primaire ; l'exploitation des dossiers scolaires et des évaluations 6<sup>ème</sup>.

Pour les « entrants en 6<sup>ème</sup> » la non acquisition de la lecture ne favorise pas l'apprentissage d'une langue étrangère. Celle-ci augmente les difficultés.

De plus, la bonne rédaction des idées doit passer par toutes les matières.

Une fois de plus un effectif limité dans les classes permet de mieux repérer et pallier les difficultés.

Le dialogue avec les familles reste très important. Même si certaines familles disent manquer de connaissances pour aider les enfants face aux difficultés, la vérification du travail doit être faite.

L'hétérogénéité des classes pose également problème pour les élèves en difficulté. L'écart tend à se creuser entre les élèves en difficulté et « bons » élèves selon les actions du professeur.

Pour mieux cerner les difficultés, un travail en groupe de niveau, évolutif et avec concertation de l'équipe pédagogique serait peut-être plus adapté.

Le soutien en français ou mathématiques doit se faire avec des effectifs réduits. De plus, en valorisant et en renforçant ce soutien, les élèves doivent prendre conscience que le travail permet d'éviter l'échec et d'y faire face.

Pour les élèves en difficulté, les programmes pourraient être allégés afin d'obtenir les bases nécessaires.

Des passerelles avec l'enseignement technique ou professionnel s'avéreraient bénéfiques pour motiver les élèves plus « manuels ». Cela permettrait de leur montrer l'intérêt des notions fondamentales.

Des classes à effectif d'environ 15 élèves seraient l'occasion de mettre en place une pédagogie adaptée, plus motivante pour les élèves en difficulté.